

DECISION N° DEC2026 051

Vu la délibération n°CC2026_071 du conseil communautaire en date du 13 avril 2026 portant délégation de fonction à la présidente,

Vu le domaine public de Vals de Saintonge communauté comprenant le site de l'Île de la Grenouillette à Saint-Savinien/Le Mung,

Considérant la demande reçue de l'IME (Institut médico-éducatif) LA VIGERIE, sise La Vigerie, 17350 SAINT-SAVINIEN, représenté par son directeur Eric SARLANDE, de réaliser une course d'orientation sur le site de l'Île de la Grenouillette à Saint-Savinien/Le Mung, prévue le jeudi 16 juillet de 10h à 15h,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de mettre à disposition gratuite le site pour la réalisation de la course d'orientation le jeudi 16 juillet 2026 de 10h à 15h,

ARTICLE 2 : de signer la convention de mise à disposition détaillant les modalités organisationnelles de celle-ci, avec l'IME la Vigerie, 17350 Saint-Savinien,

ARTICLE 3 : la décision prise en vertu des articles L. 5211-2 et L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales fera l'objet d'un compte-rendu à la prochaine séance du conseil communautaire.

Fait à Saint Jean-d'Angély,